

Réf: Dossier 399226

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE ATLANTIQUE DE SECURITE ET DE PROTECTION » en abrégé « GAS-PRO »

Siège ABIDJAN PLATEAU IMMEUBLE FRONT  
LAGUNAIRE, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ATLANTIQUE DE SECURITE ET DE PROTECTION » en abrégé « GAS-PRO »

Objet : garde les biens et les personnes ; Vidéo surveillance via camera ; GPS ; Protection des biens et des personnes ; Garde rapprochée ; Brigade cynophile ;  
Et Généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU IMMEUBLE FRONT  
LAGUNAIRE, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M KOUACOU DAPA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01657 du 28/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20026/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

